

MIGROS BERGIERES

Démarche participative

1^{ERE} PHASE
décembre 2016

Rapport de synthèse du diagnostic et des propositions

Contact:

Service de l'urbanisme
Ville de Lausanne - Port-Franc 18
021 315 55 15
www.lausanne.ch/lesbergieres

- Pourquoi une démarche participative sur le site Migros Bergières?
- Les étapes de la démarche
- Les premiers résultats
- Les réactions lors du premier atelier

MIGROS BERGIERES

Pourquoi une démarche participative ?



POUR CONCEVOIR DES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC CONVIVIAUX RÉPONDANT AUX BESOINS DES HABITANTS ET USAGERS DU QUARTIER (PLACE DE QUARTIER, PARC, LIAISONS PIÉTONNES)

POUR TROUVER DES SOLUTIONS INNOVANTES EN MOBILISANT VOTRE EXPERTISE DE TERRAIN



UN PROJET DE LA MIGROS POUR LES BERGIERES

- Rénover le centre commercial MM des Bergières
- Aménager une vraie **place piétonne** sur son parvis
- Aménager un **nouveau parc public**
- Améliorer l'**accessibilité piétonne**
- Offrir de **nouveaux logements** en toiture

GROUPE DE SUIVI

Faites évoluer le projet Migros-Bergières : participez au **Groupe de suivi**

le mercredi 15 mars 2017 de 18h à 20h au Service de l'urbanisme, Port-Franc 18, 2ème étage

Inscriptions jusqu'au 1er mars : par e-mail urbanisme.etudes@lausanne.ch ou par téléphone au 021 315 55 15

MIGROS BERGIERES

Les étapes de la démarche participative

Lausanne

PLUS DE 70 PERSONNES ONT PARTICIPE A LA PREMIERE ETAPE DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DU SITE DE LA MIGROS DES BERGIERES !

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

SOIREE D'INFORMATION & ATELIER PARTICIPATIF
5 décembre 2016



SAFARI URBAIN
10 décembre 2016



LA SUITE...
15 mars 2017

PREMIER ATELIER
DU GROUPE DE SUIVI

PLUS D'INFO ?

RETROUVEZ LES PRESENTATIONS ET LES RESULTATS DE LA PHASE DE DIAGNOSTIC EN LIGNE:
WWW.LAUSANNE.CH/LESBERGIERES

MIGROS BERGIERES

Les premiers résultats de la démarche participative

5 ENJEUX PRINCIPAUX

1

« Aménager une vraie **place de quartier** devant la Migros, animée par des commerces »

2

« Proposer un grand **espace vert généreux**, facilement accessible et bien aménagé »

3

« Valoriser la galette intermédiaire comme un petit **oasis verdoyant** »

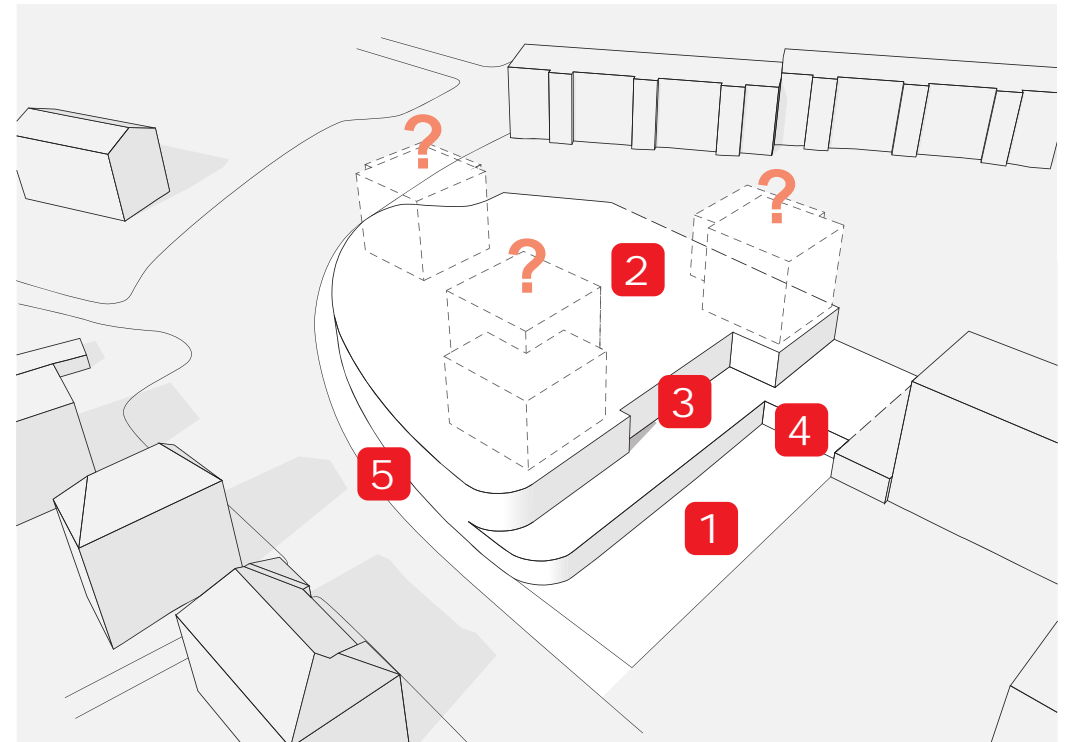
4

« Améliorer les **liaisons piétonnes verticales** en particulier pour les personnes à mobilité réduite »

5

« Requalifier les espaces entre la Migros et l'avenue du Grey au **profit des piétons** »

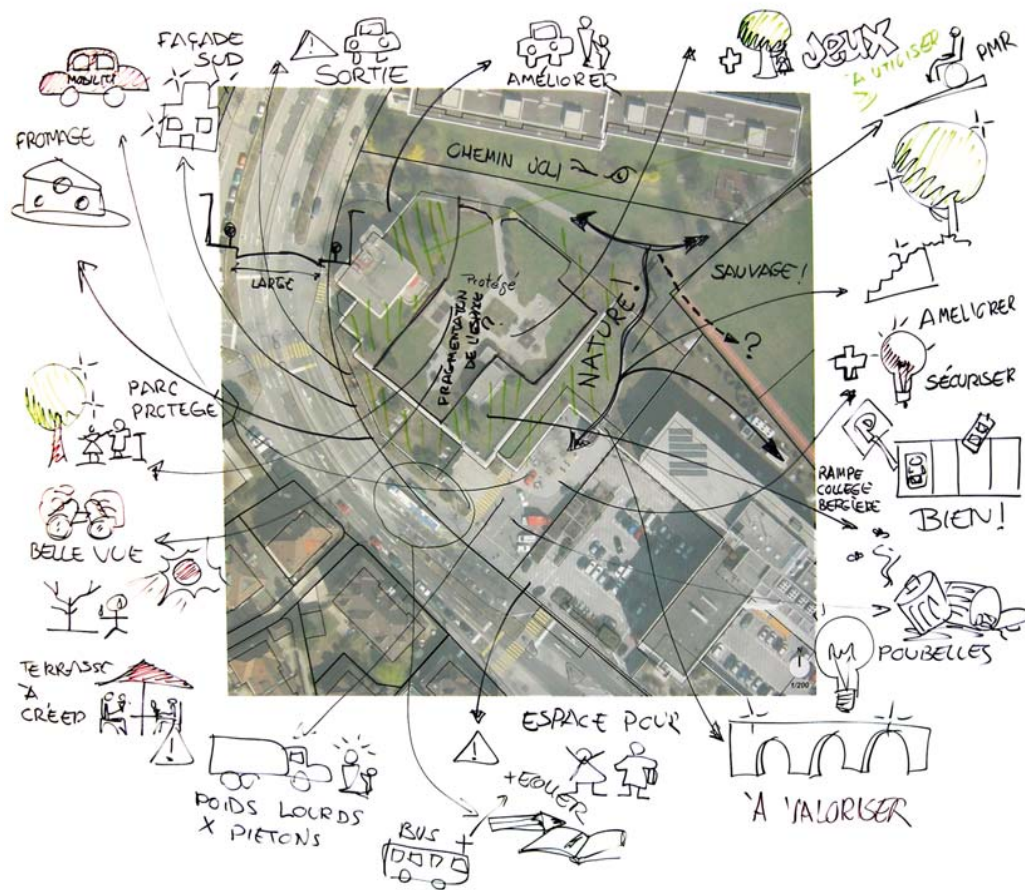
CES RESULTATS PERMETTRONT L'ADAPTATION DU PROJET DE LA MIGROS EN FONCTION DES BESOINS ET DES SOUHAITS DES HABITANTS DU QUARTIER



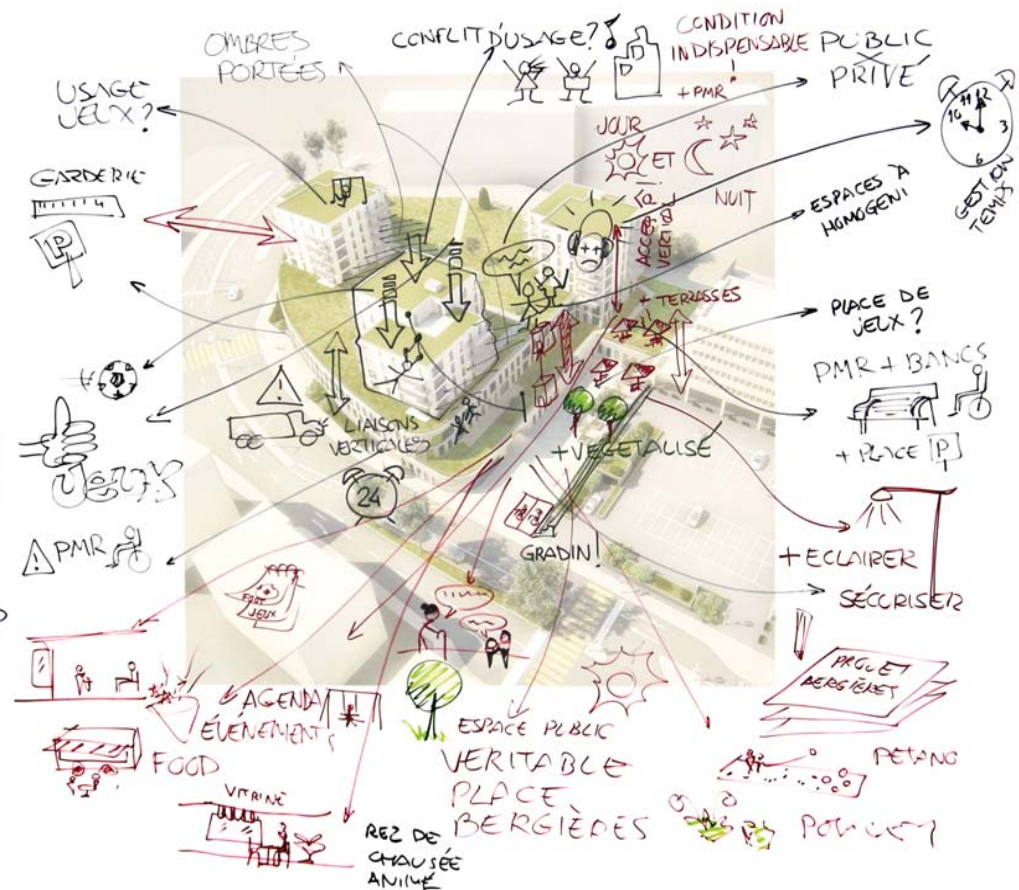
MIGROS BERGIÈRES

LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE A DÉMARRÉ LE 5 DÉCEMBRE 2016 PAR UN ATELIER À L'ESPACE 44. RÉPARTIS EN 8 GROUPES DE TRAVAIL, LES PARTICIPANTS ONT ANALYSÉ LE QUARTIER, PUIS FAIT DES PROPOSITIONS POUR L'AMÉLIORER. CETTE EXPERTISE DES HABITANTS ET USAGERS DU QUARTIER A ÉTÉ SYNTHÉTISÉE PAR CES DEUX DESSINS RÉALISÉS EN DIRECT. VOUS LA TROUVEREZ DE FAÇON EXAUSTIVE DANS LES PAGES QUI SUIVENT.

Analyse de l'existant



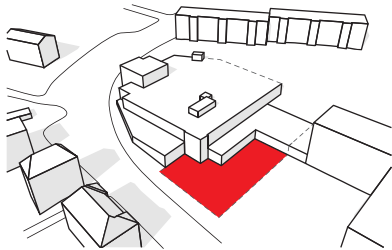
Propositions pour le futur



ANALYSE DE L'EXISTANT

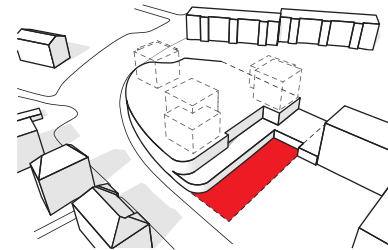
PROPOSITIONS POUR LE FUTUR

La place devant la Migros



- Les véhicules (voitures, camions de livraison, deux roues) encombrant l'espace. Les manoeuvres des véhicules sont dangereuses, le piéton n'est pas à l'aise.
- Il n'y a pas de lien entre les façades des bâtiments et la place. Les murs borgnes ne permettent pas de l'animer. Les arcades sont peu attractives et apportent un sentiment d'insécurité (éclairage déficient notamment).

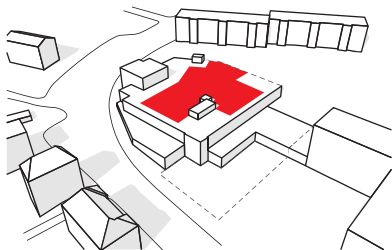
- La place est fragmentée. L'entrée de la place au Sud est fermée par des barrières et des chicanes.
- La place est aride, sans confort thermique (trop chaude en été).
- La disposition des poubelles est peu satisfaisante.



- L'emprise de la place pourrait être étendue jusqu'à l'arrêt de bus (lieu d'attente notamment pour les écoliers), voire même jusqu'à la façade de l'autre côté du Grey.
- L'entrée de la place devrait être requalifiée, notamment en retirant les barrières et en favorisant les franchissements à travers le Grey.

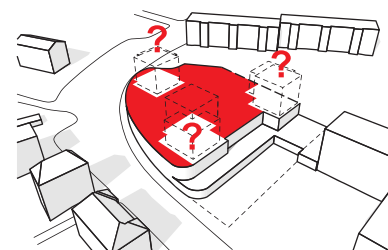
- Les rez-de-chaussée devraient être vivants : les commerces devraient s'ouvrir sur l'extérieur (restaurants qui sortent du bâtiment avec des terrasses, etc.).
- Les arcades devraient être valorisées.
- La place devrait être traitée de façon plus unie (non fragmentée) et être plantée d'arbres.
- Aménager la transition avec le parking sur la parcelle Axa (envisager des gradins p.ex.).
- Pour faire vivre la place, du mobilier urbain est nécessaire (des bancs, une fontaine, un petit espace de jeux).
- Envisager d'autres usages (un marché év. couvert, etc.).
- En bordure de cet espace, des places vélo, mobility, taxi minute et un lieu de dépose PMR sont nécessaires.

Le parc en toiture



- Le parc est très utilisé (enfants, garderie, ados, etc.).
- L'espace entre la première barre de logements (campagne des Bergières) et le parc est sous-utilisé.
- L'entrée du parc est peu visible. Il est difficilement accessible depuis la Migros.
- Il est grand, clôturé, fonctionnel avec des usages multiples.

- La toiture présente de nombreux espaces non accessibles au public.
- Le parc ne bénéficie pas d'un bon éclairage, est peu confortable le soir et la nuit, peu accueillant et comporte de moins en moins de jeux pour enfants. Les aménagements sont vieillissants. Le parc se dégrade.
- La vue depuis le parc est splendide.



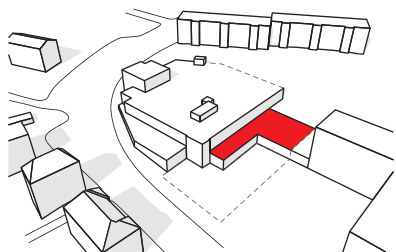
- Proposer un grand espace vert généreux et connecté (p.ex. en supprimant un des immeubles du projet ou en le limitant à un étage, avec une bibliothèque).
- Aménager une vraie place de jeux (balançoire, pétanque), avec une tyrolienne, des petits terrains de sport, des espaces de loisirs (potagers, jet d'eau) comprenant du mobilier (bancs, chaises).

- Préserver une distance suffisante entre habitants actuels / futurs et usagers du parc afin de minimiser les conflits d'usage.
- Il existe un chapelet d'espaces verts dans le quartier (espaces verts résiduels du collège, pieds d'immeuble, etc.) qui pourraient être qualifiés, ouverts et interconnectés.

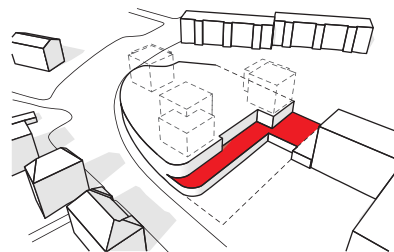
ANALYSE DE L'EXISTANT

PROPOSITIONS POUR LE FUTUR

la galette intermédiaire

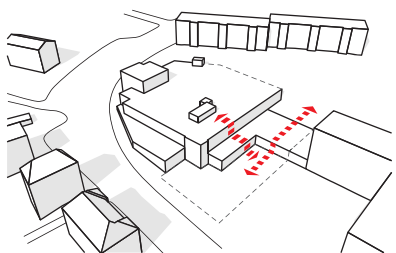


- Les espaces sur la galette ne sont pas utilisés. Cela reste un lieu de passage.
- C'est un espace de transition calme et protégé avec une présence d'arbres (un petit «oasis»), un peu confidentiel (sans lien visuel avec les autres espaces).
- Sa situation en balcon en dessus de la place de la Migros est favorable (ensoleillement, vue).

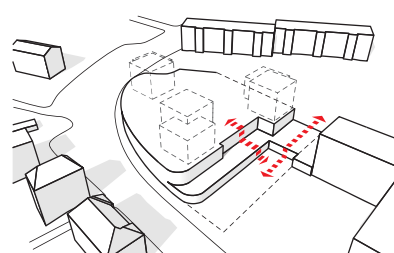


- Cet espace intermédiaire recèle un fort potentiel, notamment pour un public d'ados (éloignement relatif par rapport aux habitations, proximité de l'espace 44).
- Il pourrait offrir un îlot de verdure, un terrain de pétanque, des bancs, un mur d'escalade, etc.
- Cet espace pourrait accueillir «Bergières plage» en été.
- Des gradins pourraient le relier à la place devant la Migros.
- Une liaison mobilité douce à niveau constant pourrait le relier à la rampe des Bergières en passant à l'arrière du bâtiment Axa.

Les liaisons verticales

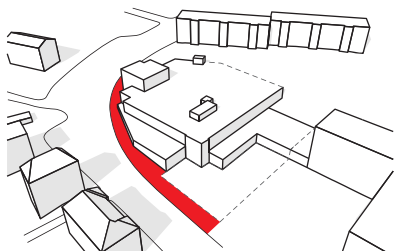


- La liaison Nord-Sud est primordiale mais l'escalier est glauque, dangereux, sous-dimensionné et impraticable pour les PMR.
- L'accès au centre commercial et à la place de la Migros depuis le Nord-Ouest devrait être amélioré (aujourd'hui des piétons empruntent le parking souterrain pour accéder au centre commercial).

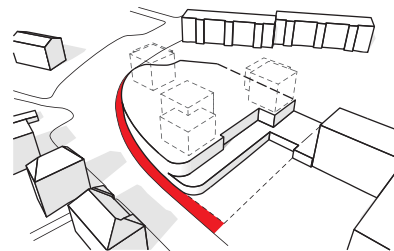


- La liaison Nord-Sud - axe mobilité douce majeur à l'échelle du quartier - doit être requalifiée.
- Une liaison verticale entre les futurs bâtiments pourrait être créée.
- Tenir compte des PMR, en aménageant une rampe d'accès et un ascenseur.

Le bas du Grey



- Le pied du bâtiment de la Migros sur le Grey est sans qualité.
- Les dimensions du Grey favorisent l'accélération des véhicules, générant un sentiment d'insécurité pour les piétons
- Les déplacements à vélo sur le Grey sont dangereux.
- Le débouché du parking Migros sur le trottoir est dangereux.



- Valoriser l'espace « coincé » entre l'arrêt de bus et la Migros.
- Clarifier la signalétique et les aménagements de la sortie du parking au profit des piétons.
- Gabarit du Grey à repenser pour adoucir le caractère routier et favoriser un meilleur partage de l'espace.
- Imaginer un itinéraire vélo alternatif à l'intérieur du quartier (via le site du Collège p.ex.).

MIGROS BERGIERES



Les réactions lors du 1er atelier (5 décembre 2016)

- Pourquoi ne parle-t-on pas également de la Coop située à proximité, le passage entre les deux magasins n'étant pas sécurisé, surtout avec des enfants ?

La première étape concerne le projet de la Migros, le propriétaire voisin ne souhaitant actuellement aucun développement. L'intention à long terme est de créer une grande place de quartier comme indiqué dans le projet de Plan directeur communal (PDCOM).

- Comment pouvez-vous affirmer que ce petit espace public aujourd'hui aménagé en jeux aura une surface verte équivalente après la construction des bâtiments projetés ?

L'objectif de la Ville et de la Migros est d'offrir des espaces ouverts d'une surface équivalente ou supérieure à l'offre actuelle.

- Quel est le périmètre du projet ?

La révision du plan de quartier concerne seulement la parcelle appartenant à la Migros.

- Des places et autres structures de rencontre manquent sur le plan.

Le but de la démarche participative est justement de réfléchir et de dessiner ensemble ces espaces.

- Pouvez-vous expliquer comment sera modifiée l'entrée des camions de livraison dans la Migros ?

Les camions entreront dans le bâtiment après l'arrêt de bus sur l'avenue du Grey par un tourner à droite, en laissant la priorité aux piétons et effectueront les manœuvres de marche arrière à l'intérieur du bâtiment.

- Le franchissement du trottoir, avec la proximité de l'arrêt de bus, la présence des enfants, n'est pas sécurisé.

- Les droits à bâtir octroyés par le plan en vigueur n'existent plus puisque la servitude votée par le biais d'un préavis a annulé les droits à bâtir lors de la création du parc public.

La ville n'a pas l'intention de supprimer ce parc de quartier, mais au contraire de le confirmer et de l'améliorer. Cette servitude sera mise en conformité dans le cadre de la révision du plan de quartier.

- Pourquoi implanter du logement sur une rue aussi bruyante ? Le projet est-il compatible avec l'ordonnance sur la protection contre les nuisances sonores ?

Des solutions architecturales existent, permettant de protéger les futurs logements des nuisances sonores.

- La construction de bâtiments avec une place de jeux engendrera des nuisances.

La Ville et la Migros en tiendront compte dans le développement du projet.